

# Ronchin Magazine



## UN ENTRETIEN RAISONNÉ



**MODE D'EMPLOI 06**  
Je roule à 30



**SERVICE 08**  
Simplifiez votre quotidien



**ÉVÉNEMENT 10**  
Fête du verger

Pompes funèbres - Marbrerie - Salons funéraires

**Pompes  
Funèbres  
Montagne**



**Marbrerie  
Lemahieu  
Bidault**

[www.pompesfunebresgroupelemahieu.fr](http://www.pompesfunebresgroupelemahieu.fr)



68 bis - 70, Rue du Faubourg des Postes - 59000 LILLE

Tél. 03 20 53 66 85 - 03 20 53 55 53

[pf.montagne59@groupe-lemahieu.fr](mailto:pf.montagne59@groupe-lemahieu.fr) / [pfbidault@groupe-lemahieu.fr](mailto:pfbidault@groupe-lemahieu.fr)

**STRUCTURE BATIMENT**

**Maçonnerie - Béton - Carrelage  
Ravalement de façade - Plâtrerie**

**Tél. 03 20 52 05 97**

Email : [structurebatiment-sarl@wanadoo.fr](mailto:structurebatiment-sarl@wanadoo.fr)

Adresse du siège social :

**18 rue Paul Lafargue 59790 RONCHIN**

Adresse de correspondance :

**8 rue Marcel Dassault 59113 SECLIN**



**CENTRE  
AUDITIF  
SAUVENIERE**

83 rue du bel air - 59790 Ronchin

Sur rendez-vous au **06.12.32.16.43**

[www.centre-auditif-sauveniere.com](http://www.centre-auditif-sauveniere.com)



**GARAGE J.M. HOVART**

Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Réparations toutes marques

75, rue Louis Braille - 59790 Ronchin

**Tél. 03 20 53 99 12** - Fax : 03 20 52 10 72



**JEAN-MICHEL  
LEMOISNE**

Maire de Ronchin

**Chères Ronchinoises, chers Ronchinois,**

**D**ans ce nouveau numéro de votre Ronchin Magazine, vous retrouverez comme chaque fois la rétrospective des mois passés, mais aussi des informations qui vous seront utiles pour mieux appréhender les politiques mises en œuvre pour faire de Ronchin une ville où il fait bon vivre ensemble.

C'est en ce sens que je vous invite à découvrir les animations qui ont eu lieu cet été dans notre commune : "Nos quartiers d'été" à la Comtesse, animations estivales à la piscine, ou mise en place du projet "Libre cour, libre jardin" dans le parc de l'école Brossolette. Toutes ces

initiatives favorisent les rencontres entre Ronchinois, tout comme le forum des associations, le lancement de la saison culturelle ou la fête du verger.

Le vivre ensemble, c'est aussi penser à nos anciens. Pour eux, nous pérennisons le forum des seniors et pour les accompagner toujours mieux, je vous invite à (re)découvrir les multiples services d'aides à domicile proposés par le CCAS.

Pour apaiser notre cadre de vie à Ronchin, la circulation dans la commune est limitée à 30 km/heure (sauf boulevard de l'Europe, rue Sadi Carnot et avenue Jean Jaurès) depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Afin de protéger la biodiversité, nous pratiquons la gestion différenciée des espaces verts sur notre territoire et pour construire ensemble le Ronchin de demain, vous avez la parole puisque nous entrons dans la phase de vote du budget participatif.

Tout cela vous est détaillé dans ce nouveau numéro, dont je vous souhaite une bonne lecture.



JEAN-MICHEL LEMOISNE

## SOMMAIRE

Actualités	4-5
Mode d'emploi	6
Cadre de vie	7
Service	8
Jeunesse	9
Événement	10
Tribune libre	11
En images	12

## PAGE ÉTAT CIVIL

La page État civil, comprenant notamment naissances, mariages et décès, n'est plus publiée dans le Ronchin Magazine. Ces informations ne peuvent être diffusées que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit.

Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) a renforcé sur ce point les droits des usagers.

Face aux difficultés de recueillir le consentement des intéressés (naissance en dehors de Ronchin en l'absence de maternité, contexte difficile du deuil pour la famille lors de sa survenance...), il a été décidé de ne plus diffuser ces informations afin de respecter la réglementation en vigueur.

## RONCHIN MAGAZINE - JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°116 - SEPTEMBRE 2023

Directeur de la publication : Jean-Michel Lemoisne - Directeurs de rédaction : Xavier Thiebault & Ulrich Vanacker

Rédaction : Service communication - Crédit photos : Services de la mairie, ByoH-architecture SASU, Adobe Stock - Conception graphique : Empreinte communication - Impression : Delezenne - Encarts publicitaires : C'Utile - 03 20 68 92 98 - Tirage : 9 900 exemplaires - Périodicité : 6 fois par an - Dépôt légal : septembre 2023

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit de la présente publication faite sans autorisation de l'éditeur est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

# LE RÉSEAU DES FINANCES PUBLIQUES SE RÉORGANISE

Poursuivant les changements engagés en raison du développement des outils numériques, le réseau des finances publiques se réorganise. Ainsi, la trésorerie de Ronchin a fermé ses portes. Voici comment désormais contacter les services.

Afin de limiter vos déplacements ou de ne pas engorger les points de rendez-vous physiques, il est préférable d'effectuer vos démarches à distance. Si votre situation nécessite un rendez-vous physique, vous serez orienté(e) vers un des accueils de proximité.

## POUR LES CONTACTER À DISTANCE

- Factures (cantine, garderie...) : 03 20 53 79 70  
t059033@dgfip.finances.gouv.fr
- Vos impôts : 0 809 401 401 (de 8h30 à 19h)/messagerie de votre espace particulier [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

## POUR LES RENCONTRER

- À partir du 15 septembre, une **permanence** sera mise en place en **mairie de Ronchin** le vendredi de 8h30 à 11h30 avec un agent



des Finances publiques. Les rendez-vous peuvent être pris en ligne sur l'espace personnel de **votre compte [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)**, ou en appelant le **03 20 16 60 00**.

- Les **Maisons France Services** permettent d'avoir près de chez soi un lieu d'accueil, d'information et d'orientation. Les animateurs de ces espaces accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives ainsi que dans l'utilisation d'outils informatiques. Ils orientent les usagers pour des

questions plus complexes vers les référents désignés du **service des impôts aux particuliers (SIP)**.

- **Pont-à-Marq** - Salle polyvalente : 20 rue Germain Delhaye
- **Seclin** - 9 rue Jean Jaurès
- **SIP Lille Seclin - Service impôts des particuliers** 5 rue Pierre Legrand - Lille (sur rendez-vous)

## POUR PAYER SES FACTURES

- [payfip.gouv.fr](https://payfip.gouv.fr)
- Chez un buraliste agréé - comptoir FDJ (vérifier sur [impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](https://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite))

Plus de détails en flashant ce QR code



## PETIT RONCHIN

# BRADERIE : RÉSERVEZ VOTRE EMPLACEMENT !

La braderie du Petit Ronchin aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, de 8h à 15h.

### Son périmètre :

- avenue Jean Jaurès (du bas de la passerelle jusqu'au niveau de la rue du Bas Liévin),
- rues Lavoisier (de l'avenue Jean Jaurès au Chemin des Margueritois), du Général Leclerc (jusqu'à l'ancienne Poste), Henri Dillies et Voltaire.

**Exposants** : réservez votre emplacement **entre le 18 et le 22 septembre** ! Présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent, à l'un des créneaux suivants :

- riverains du périmètre : lundi 18 et

mardi 19 septembre de 9h à 12h et de 16h à 19h,

- habitants du Petit Ronchin : mercredi 20 septembre de 9h à 12h et de 16h à 19h,
- Ronchinois des autres quartiers : jeudi 21 septembre de 9h à 12h et de 16h à 19h,
- extérieurs (sous réserve d'emplacements disponibles) : vendredi 22 septembre de 9h à 12h.

+ [protocole@ville-ronchin.fr](mailto:protocole@ville-ronchin.fr)



Règlement et tarifs en flashant ce QR code





SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# JE ROULE À 30 KM/H

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la vitesse de circulation des véhicules motorisés est limitée à 30 km/h sur une partie de la ville. Progressivement, l'ensemble des axes secondaires sera concerné par cette nouvelle mesure.

## QUAND J'ADOPTE UNE VITESSE MODÉRÉE



Je fais des **économies** et je **réduis mon impact sur l'environnement** : j'utilise moins de carburant.



L'espace public est **mieux partagé** entre piétons, cyclistes, et conducteurs de véhicules motorisés.

J'augmente ma **sécurité** et celle des autres usagers.

Il faut à ma voiture 13,5 mètres pour s'arrêter si je roule à 30 km/h contre 27,5 mètres à 50.



J'ai une vision à 120° quand je conduis à 30 km/h contre 90° à 50.

En ville, je mets seulement 18 secondes de plus par kilomètre en réduisant ma vitesse de 20 km/h.

## J'ADAPTE MON COMPORTEMENT EN FONCTION DE LA SIGNALISATION

### Vitesse limitée à 30



Les voies de circulation limitées à 30 km/h sont annoncées par un panneau rond à fond blanc entouré d'une bande rouge. Des marquages blancs au sol, sous forme d'ellipse, rappellent également la vitesse autorisée.

### Zone 30



La zone 30 est toujours signalée par un panneau d'entrée et de fin de zone de forme rectangulaire, sur fond blanc. Un marquage au sol y est bien souvent associé. Attention en zone 30, les usagers de la route ne rencontreront que des priorités à droite.

### Les axes principaux

Les trois axes principaux de la ville, classés routes métropolitaines, ne sont pas concernés par ces limitations de vitesse :



- boulevard de l'Europe : limitation à 70 km/h et 50 km/h aux abords des passages piétons



- avenue Jean Jaurès : vitesse limitée à 50 km/h
- rue Sadi Carnot : vitesse limitée à 50 km/h

## EXCÈS DE VITESSE ET SANCTIONS

MOINS DE  
20 KM/H



Retrait d'1 point  
135 € d'amende

DE 21  
À 30 KM/H



Retrait de 2 points  
135 € d'amende

DE 31  
À 40 KM/H



Retrait de 3 points  
135 € d'amende

DE 41  
À 49 KM/H



Retrait de 4 points  
135 € d'amende

ÉGAL OU SUPÉRIEUR  
À 50 KM/H



Retrait de 6 points  
1 500 € d'amende



À partir d'un excès de vitesse supérieur à 40 km/h, vous risquez d'autres sanctions : stage de sensibilisation obligatoire, suspension de 3 ans de permis, confiscation du véhicule...



# UN ENTRETIEN RAISONNÉ EN VILLE

La Ville de Ronchin pratique la gestion durable et différenciée des espaces verts. Cette méthode permet de limiter les pollutions, de réduire notre empreinte carbone et favorise le développement des écosystèmes et de la biodiversité.

La gestion raisonnée ou gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert. Il n'est donc pas question de moins entretenir mais d'appliquer la bonne gestion au bon endroit.

En fonction de leur usage et de leur localisation, tout ou partie des espaces verts de la commune sont classés dans l'une des trois zones existantes. Les agents en charge de l'entretien de ces espaces sont formés à ces techniques.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour préserver l'étape importante de nidification, les haies ne doivent pas être taillées entre mi-mars et mi-juillet. Si vous pratiquez le fauchage tardif, pensez à tondre du centre de la parcelle vers l'extérieur. Cette technique permettra aux organismes vivants de prendre la fuite et épargnera de nombreux insectes.



### ZONES NATURELLES

(une partie des espaces verts) :  
fauchage tardif deux fois par an,  
taille des haies.

### ESPACES VERTS À ENTRETIEN MODÉRÉ

(les accotements) :  
une tonte par mois.

### ESPACES VERTS À ENTRETIEN RÉGULIER

(hôtel de ville, écoles, cimetière,  
parcs...) : une tonte minimum tous  
les 10 jours, taille soignée des  
végétaux, fleurissement durable  
avec plantation de vivaces.

## LE RÔLE DE CHAQUE HABITANT POUR PRÉSERVER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE



### J'entretiens mon fil d'eau

Chaque propriétaire ou locataire, riverain de la voie publique, est tenu de balayer et de désherber le trottoir et le caniveau au niveau de sa façade.

### Je taille mes haies

Les haies privées ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Elles doivent être taillées de préférence entre août et février. Pour rappel, l'utilisation d'appareils bruyants gênant le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de leur durée est autorisée du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.



### J'entretiens la concession funéraire de mes proches



Il appartient aux familles de désherber et d'entretenir la concession funéraire de leur proche (sur le devant et les côtés de la tombe).

### Je rentre mes containers à poubelle

Les habitants doivent respecter les jours et heures de retrait des ordures ménagères et du tri sélectif. Les containers peuvent être sortis la veille de la collecte à partir de 18h et rentrés au plus tard le jour du ramassage avant 20h.





AIDES

# SIMPLIFIEZ VOTRE QUOTIDIEN

La Ville de Ronchin propose des services d'aide à la personne sous la direction du CCAS. Ils s'adressent aux personnes âgées ou en perte d'autonomie mais sont aussi ouverts à tous.

## DES SERVICES VARIÉS

Le Service d'Aides À Domicile (SAAD) s'adresse à toutes et tous, peu importe l'âge, les revenus et la situation familiale. Toute personne pour qui le quotidien est devenu trop prenant peut en bénéficier. Il propose des solutions adaptées à chacun, s'appuyant sur son expertise de l'accompagnement des familles dans les tâches quotidiennes de l'entretien du logement et du maintien à domicile sept jours sur sept, de 7h à 20h30.

Les services proposés : confection des repas, portage de repas (+ de 60 ans), entretien du logement, entretien du linge, aide directe à la personne (prise de repas, aide à l'hygiène...) et accompagnement véhiculé.

## DES PROFESSIONNELS EN FORMATION CONTINUE

Experts dans leur domaine d'intervention, les personnels du SAAD sont régulièrement formés afin de parfaire leurs connaissances et de continuer à développer leurs compétences. Ils suivent des parcours de formation complémentaires et spécifiques : communication, diététique, approche du handicap, gestion de l'agressivité...



Impliqués et motivés, les aides à domicile entretiennent une relation de confiance avec les personnes accompagnées. Leur présence rassurante, parfois quotidienne, conforte le lien social en apportant un service de proximité.

## DES PRESTATIONS ACCESSIBLES À TOUS

- Toutes les prestations sont déductibles à 50% de l'impôt sur le revenu.
- Certains services ouvrent droit à des aides telles que l'aide personnalisée d'autonomie, sans condition de ressources.
- Le SAAD propose des tarifs dégressifs, indexés sur le quotient familial (accompagnement, portage de repas).

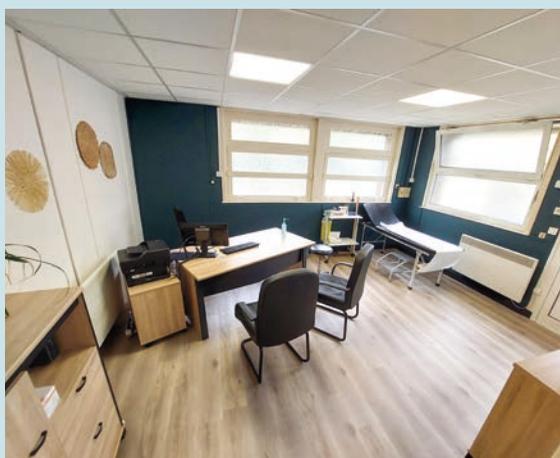
+ CCAS : 12/13 place du Général de Gaulle - 03 20 96 74 00  
sad@ville-ronchin.fr  
ou flashez le QR code



## UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE COMPLÉMENTAIRE

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Lille sud, qui regroupe des professionnels de santé du secteur pour une meilleure coordination de la prise en charge, a initié et porté l'ouverture d'un **centre de soins non programmés à Ronchin**. Des médecins y assurent une permanence du lundi au vendredi pour épauler la médecine de ville, souvent saturée.

Pour y être accueilli, vous devez avoir contacté votre médecin traitant ; s'il ne peut pas vous recevoir et que vous devez être ausculté(e) dans les 24 à 48 heures, il transmettra votre demande au centre de soins. Si vous n'avez pas de médecin traitant, tout professionnel de santé peut aussi vous y orienter. Vous serez alors recontacté(e) pour fixer un rendez-vous au plus vite.





**RENTÉE**

# ÉCOLE, TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Septembre, c'est le mois de la rentrée ! C'est aussi l'occasion de vous rappeler tout ce qui existe, au niveau de la Ville, autour de l'école.

## DES ACCUEILS MATINS, MIDIS ET SOIRS

En maternelle comme en élémentaire, il existe des solutions d'accueil avant et après l'école. Dès 7h le matin, et jusqu'à 18h30 le soir, les agents du service jeunesse s'occupent des enfants présents en leur proposant des activités ludiques ou pédagogiques, comme lors de la pause méridienne.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Une diététicienne élabore les menus en fonction des exigences fixées par arrêté ministériel. Composée de représentants d'élèves et de parents d'élèves, d'élu(e)s municipaux, d'agents de la cuisine centrale et du service jeunesse, une commission des menus se réunit tous les deux mois pour valider le choix des repas. Ronchin a reçu le label "territoire bio engagé", avec près de 40% de produits bio dans les assiettes. Des mesures anti-gaspi permettent de réduire la quantité de déchets alimentaires.

## LE MERCREDI

Votre enfant (3-12 ans) peut être accueilli le mercredi par les animateurs du service jeunesse, de 9h à 17h, avec une garderie assurée dès 7h et jusqu'à 18h30. Ils proposent des activités variées et des sorties (ludothèque, piscine).

Les **ateliers du mercredi** s'adressent aux enfants de 3 à 12 ans, de 9h à 10h30 et de 10h45 à 12h15. Des animations telles que de l'anglais ou du théâtre leur permettent de s'épanouir. Ces ateliers sont ouverts à tous les enfants ronchinois, qu'ils soient inscrits en accueils de loisirs du mercredi ou non.

## PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

La Ville de Ronchin met en place, durant les vacances scolaires, un accueil de loisirs pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'un accueil pour les ados. Pour les vacances d'automne (accueil du 23 octobre au 3 novembre), la période d'inscription est :

- **du 16 au 24 septembre** via le portail Familles,
- **du 19 au 22 septembre** sur rendez-vous à la Maison des Jeunes Guy Bedos.

+ [ronchin.portail-familles.net](http://ronchin.portail-familles.net)

+ *Inscriptions scolaires : Service enseignement*  
[ecoles-enfance@ville-ronchin.fr](mailto:ecoles-enfance@ville-ronchin.fr) - 03 20 16 60 43

+ *ALSH, cantine, garderie : Service jeunesse*  
*Maison des jeunes Guy Bedos*  
[jeunesse@ville-ronchin.fr](mailto:jeunesse@ville-ronchin.fr) - 03 20 53 46 15

## BIENTÔT UN NOUVEL ACCUEIL POUR LES TOUT-PETITS

Les enfants accueillis à la **halte-garderie Les Petits Bruants** déménageront début 2024 dans des locaux provisoires. Ceci permettra la démolition du bâtiment actuel et la reconstruction d'une nouvelle structure, au même endroit. Une fois ce projet achevé (prévu pour septembre 2025), les enfants seront accueillis dans des conditions plus modernes et bénéficieront de locaux adaptés. Sa capacité d'accueil passera de 12 à 15 enfants par heure (soit environ 25 familles). Le futur bâtiment – à énergie positive – sera vertueux tant sur le plan énergétique qu'en termes d'accessibilité (construction aux normes PMR\*). Actuellement fermée lors de chaque vacances scolaires, la structure sera ouverte une partie de l'été. Sa vocation première de halte-garderie est une solution idéale pour les parents qui ont besoin d'une garde ponctuelle. Tout en conservant cette spécificité, la structure évoluera



en multi-accueil, pour recevoir des enfants en accueils réguliers.

\*Personnes à mobilité réduite

ENVIRONNEMENT

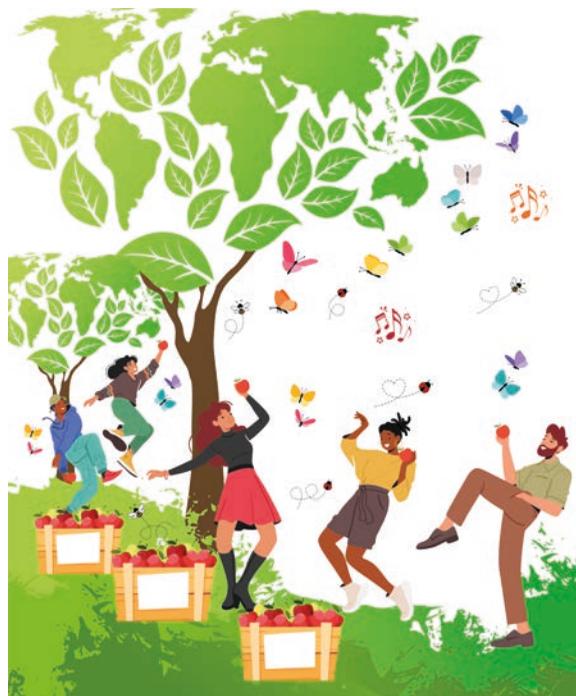
# FÊTE DU VERGER

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, la Ville de Ronchin organise la Fête du verger avec de nombreux partenaires et associations ronchinoises.

Rendez-vous le **30 septembre** prochain, autour du verger municipal, pour découvrir ou redécouvrir ce lieu qui regorgera, pour l'occasion, d'animations festives, d'ateliers pédagogiques, de jeux en tous genres et de temps de sensibilisation.

Au programme : pressage de fruits et dégustation de jus, visite guidée du verger, fabrication de bière locale, réalisation d'une œuvre collective avec la fresque du climat, confection de mangeoires à oiseaux et d'objets décoratifs en bois mort, ateliers cuisine et création de produits cosmétiques, spectacles jeune public, rallye nature, jeux en bois, exposition sur l'utilité des mares, animation sur le compostage, repair'café, concert de jazz manouche, déambulation musicale...

En famille ou entre amis, venez passer un moment convivial tout en apprenant, de façon ludique, les gestes et réflexes à adopter pour préserver notre environnement. Toutes les animations et activités sont gratuites (hors théâtre de marionnettes - 2 €) et accessibles à tous.



+ Fête du verger : samedi 30 septembre, de 10h à 18h - Verger municipal (derrière le centre social, rue V. Auriol) 03 20 16 60 08 [developpementdurable@ville-ronchin.fr](mailto:developpementdurable@ville-ronchin.fr)

Découvrir l'intégralité du programme



AÎNÉS

# FORUM DES SENIORS

Suite au succès de la première édition, la Ville de Ronchin invite, pour la seconde année, les aînés à participer au Forum des seniors.

Ce forum, qui aura lieu cette année le **12 octobre**, a pour ambition de regrouper en un même lieu, l'ensemble des services à destination des aînés. Son but ? Permettre aux seniors de découvrir et de s'informer sur les dispositifs existants, de connaître et d'échanger avec les partenaires institutionnels et associatifs qui œuvrent pour leur proposer une diversité d'activités, d'animations et de services.

Ouvert de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 à la salle des fêtes Alfred Colin, ce forum réunira de nombreux stands en lien avec les problématiques que rencontrent les plus de 60 ans. Des démonstrations d'activités sportives et artistiques auront également lieu à plusieurs moments de la journée. Le Point Infos Seniors, organisateur de l'événement, vous accueillera et vous aiguillera dans vos recherches.

À noter, cette année :

- de nombreuses nouveautés : conseils en gestion du patrimoine, jardinage, information sur les droits notariaux, simulateur de conduite, dépistage auditif et des troubles visuels, stands bien-être...
- Sur place, inscription pour la galette des rois du lundi 8 janvier 2024 (tarif : 3,5 € pour les + de 65 ans).

+ Forum des seniors : jeudi 12 octobre, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Salle des fêtes Alfred Colin - 03 20 16 60 82



Découvrir l'intégralité du programme



## J'AIME RONCHIN

Le 9 mars dernier, une partie de la majorité d'hier -passée depuis dans l'opposition- rejetait le budget primitif de notre commune, entraînant une situation de blocage rendant impossible son vote avant la date limite fixée au 15 avril.

Durant l'été, après avis de la Chambre Régionale des Comptes, le Préfet a rendu son arrêté portant règlement de notre budget pour 2023, confirmant le maintien des taux d'impôts locaux sans augmentation pour cette année.

Dès le prochain conseil municipal, nous retrouverons donc enfin notre autonomie budgétaire.

Nous pourrions alors mettre en œuvre les engagements prévus pour le fonctionnement des services municipaux, les travaux d'entretien du patrimoine, les projets du budget participatif 2022, voter les primes à l'achat de vélos, les aides à l'habitat durable et surtout les subventions aux associations.

Aux dirigeants associatifs qui ont sollicité ces subventions, nous voulons encore une fois témoigner notre solidarité. Nous savons combien cette situation est dommageable à la conduite de leurs activités, à la santé financière des associations qui sont le tissu du bien-vivre ensemble dans notre commune.

### Groupe "J'aime Ronchin"

 Jean-Michel Lemoisne - Maire de Ronchin

## RONCHIN, L'ÉCOLOGIE EN COMMUN

### Incidents liés au décès du jeune Nahel

Les émeutes de fin juin ont touché notre commune. Elles illustrent la fragilité et la complexité de la situation, particulièrement dans le quartier Politique de la Ville (QPV) Comtesse de Ségur.

Ces incidents déplorables ne doivent pas nous décourager. Nous continuerons à soutenir ce quartier et plus largement la population la plus touchée par la crise économique.

2 axes sont essentiels :

- soutenir les services publics, les associations, les bailleurs et commerces du quartier car leur présence est vitale.
- renforcer les 3 formes d'éducation (scolaire, populaire et parentale) qui sont fragilisées.

La présente humaine doit continuer et même être renforcée par le soutien appuyé aux travailleurs sociaux, aux médiateurs et aux éducateurs.

Dans le quartier Politique de la Ville, de nouvelles populations encore plus fragilisées que celles en place, intègrent les logements ce qui rend la situation encore plus compliquée. Sans un minimum de mixité sociale, les politiques municipales ne pourront plus rien faire.

### Ronchin, l'écologie en commun

 [ecoloronchin.wordpress.com](http://ecoloronchin.wordpress.com)

 [Ronchinecologiecommun](https://www.facebook.com/Ronchinecologiecommun)

## LES RONCHINOIS-ES AUX COMMANDES

Ronchin concentre dans certains quartiers, dits populaires, des habitant-es aux très faibles revenus, des ouvrier-ères, employé-es, chômeur-ses, jeunes et retraité-es. Le mot "gauche" y a été lourdement discrédité.

Déçu, le grand nombre n'établit plus aucune relation concrète entre le discours politique et ses conditions d'existence. Pourtant à l'échelle municipale nous avons de nombreux moyens d'action pour lutter contre les inégalités : le soutien scolaire, l'accès à la santé, des transports collectifs pour toutes, des logements diversifiés et accessibles, des services publics de proximité...

Notre projet communal s'attaque radicalement à la violence produite par les politiques d'austérité : il se fonde sur l'égalité des droits, la solidarité, le respect humain et environnemental.

### Collectif citoyen soutenu par la France Insoumise

 [Irac59790@laposte.net](mailto:Irac59790@laposte.net)

## GRUPE POUR LE SOCIALISME ET L'ÉCOLOGIE

En juin dernier, notre pays a connu des incidents dans de nombreux quartiers. Ronchin n'y a, malheureusement, pas échappé.

Attaché-e-s à la République et à ses principes, nous sommes convaincu-e-s que l'usage de la violence, par qui que ce soit, n'est jamais une bonne solution contrairement à un dialogue respectueux et apaisé.

Les événements récents sont aussi **l'expression d'une détresse persistante** de beaucoup des habitant-e-s des quartiers populaires, dont le quartier prioritaire de notre commune.

Plusieurs décennies d'abandon et de mépris par les pouvoirs publics, notamment de l'État, n'ont fait qu'accroître les inégalités et renforcer les clivages.

Face à cela, le GPSE appelle à la mise en place d'une action volontariste et optimiste. **Les actions pour l'accès à l'emploi, à la santé, à la culture ou encore au sport doivent être multipliées et renforcées.**

Pourtant, cette année aura été celle d'un nouveau désengagement financier de la ville sur ce sujet. Nous le condamnons fermement. **Car, pour nous, femmes et hommes de gauche, il ne saurait y avoir pour nous de mission plus impérieuse que celle d'assurer une pleine et entière solidarité à destination de celles et ceux qui en ont le plus besoin.**

### Groupe Pour le Socialisme et l'Écologie

 GPSE Ronchin



À l'initiative de la Métropole Européenne de Lille, des lieux habituellement inaccessibles ont été ouverts au public, cet été, pour offrir aux habitants des îlots de fraîcheur de proximité. Le dispositif "**LIBRE COUR, LIBRE JARDIN**" a concerné la cour de l'école Brossolette. Une initiation ping-pong proposée par l'Espoir Pongiste et la mise à disposition de malles de jeux et de livres ont permis aux médiateurs d'animer le lieu.



L'opération "**NOS QUARTIERS D'ÉTÉ**" a, cette année encore, été couronnée de succès ! Financées par la Ville de Ronchin et le Conseil Régional des Hauts-de-France et organisées par la Maison du Grand Cerf, les nombreuses animations proposées aux Ronchinoises et Ronchinois ont permis de rassembler petits et grands autour d'activités sportives, culturelles et ludiques !



La Ville de Ronchin a organisé, en juin dernier, **UNE CÉRÉMONIE POUR LES 260 ÉLÈVES DE CM2** en partance pour le collège ! Pour marquer cette étape importante de leur scolarité, ils ont tous reçus en cadeau, une calculatrice et un dictionnaire français/anglais. Bonne continuation à eux !



En juin dernier, tous les élèves de CE2 ont participé aux élections des nouveaux représentants du **CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES**. 16 élèves ont été élus : 4 à Notre-Dame-de-Lourdes, 4 à Jean Moulin, 3 à Jules ferry, 2 à Pierre Brossolette et 3 à Guy Mollet. Leur mandat d'une durée de 3 ans, débutera le 27 septembre à l'issue de la cérémonie d'installation qui aura lieu à l'Hôtel de Ville.



Cet été, la piscine municipale a proposé un programme spécial pour les vacances : stages de natation enfants et adultes, cours d'aquasports et jardin aquatique pour les plus petits. **L'ESPACE FORME** est à nouveau accessible. Venez profiter des équipements sportifs : rameurs, vélo, tapis de marche et de course, vélo assis, vélo elliptique, agrès traction-abdos...